

## Compte rendu des réunions des 16 et 24 février 2021 (tenues en visioconférence)

**Présents :** Jacques ROUGET - Jean-Paul MARTINET - Anne-Marie BOURDILLAT - Bernard BOURDILLAT – Christian DESBOIS - Luc CHAUDRON - Michel REGNAULT - Dominique GUERNIC - Hervé BAUDON - Martine THEVENARD - Bernard BRIDANT - Yann LONJARET - Philippe CHUDZIAK – Thierry BELLOIR – Philippe BRACON.

Avant de débiter cette réunion, Le Président Jean-Paul Martinet rend hommage à Jean Courdier, Président de l'ASPTT depuis de nombreuses années, décédé subitement vendredi dernier.

### ➤ Retour sur l'Assemblée Générale du Codep :

Nous avons eu de très bons retours sur cette AG qui s'est déroulée pour la première fois en visioconférence. Hormis le fait que de nombreux participants préfèrent le présentiel pour plus de convivialité (nous partageons tous cet avis !) la formule de la visioconférence permet à des personnes éloignées géographiquement de participer.

Nos clubs, par l'intermédiaire de leur Président, ont trouvé cette AG intéressante et ont apprécié la qualité des interventions. Le compte rendu a été transmis aux Présidents le 10 février.

### ➤ Accueil des nouveaux élus au bureau du Codep :

Comme mentionné dans le compte rendu de l'AG du Codep, nous accueillons 2 nouveaux membres au sein du comité directeur du Codep : Thierry Belloir (club de Chevigny) également élu au Coreg de Bourgogne Franche-Comté et Philippe Bracon (Club de Genlis). Le Codep 21 compte donc 15 membres, issus de 8 clubs différents.

### ➤ Election du bureau :

**Président élu à l'unanimité : Jean-Paul Martinet**

Vice-Président : Jacques Rouget

Secrétaire : Anne-Marie Bourdillat

Secrétaire-Adjoint : vacant

Trésorier : Christian Desbois

➤ **Composition des commissions pour 2021 :**

- **Féminines** : Martine Thévenard – Anne-Marie Bourdillat – Dominique Guernic
- **Formation** : Bernard Bridant - Jacques Rouget – Yann Lonjaret
- **Gravel** : Yann Lonjaret – Hervé Baudon – Philippe Bracon
- **Jeunes** : Luc Chaudron – Hervé Baudon – Bernard Bridant - Philippe Chudziak – Yann Lonjaret – Michel Regnault
- **Sécurité** : Thierry Belloir - Bernard Bridant – Yann Lonjaret
- **Sports adaptés** : Martine Thévenard – Luc Chaudron – Michel Regnault
- **Sport-santé** : Yann Lonjaret
- **Statistiques** : Dominique Guernic
- **Tourisme / Séjours / Cycl'hôtes** : Michel Regnault – Jacques Rouget – Philippe Bracon – Philippe Chudziak
- **VTT** : Bernard Bourdillat – Luc Chaudron – Yann Lonjaret – Philippe Bracon – Hervé Baudon
- **Webmaster / Communication** : Thierry Belloir - Michel Regnault

➤ **Objectifs des différentes commissions :**

Chaque responsable de commission a exposé ses objectifs. Voir annexes à ce compte rendu.

➤ **Critérium du Jeune Cyclo à Selongey le 28 mars 2021 :**

L'organisation du Critérium du Jeune Cyclo (CDJC) est maintenue pour l'instant, sauf si les mesures gouvernementales devaient en décider autrement. L'invitation et le bulletin d'inscription ont été envoyés aux Présidents de Clubs.

➤ **Calendrier des réunions 2021 du Codep :**

Les prochaines réunions du Codep sont prévues aux dates suivantes (en présentiel ou en visio selon les mesures en vigueur) : 24 février – 5 mai – 30 juin – 1<sup>er</sup> septembre – 3 novembre.

➤ **Date de l'AG 2021 :**

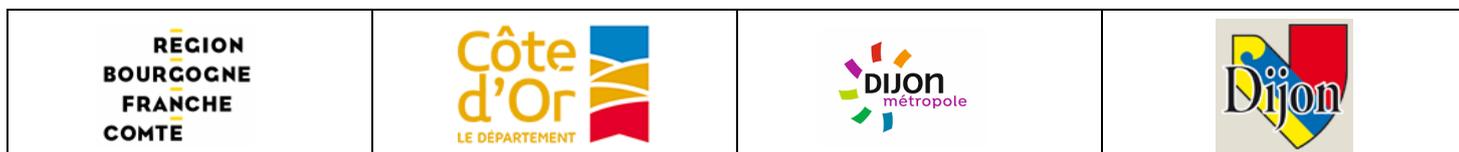
Fixée au 29 janvier 2022 à Châtillon-sur-Seine.

➤ **Questions et communications diverses :**

- Le **nombre de licenciés** s'élève à 1054 au 24/02/21 (soit 82.8 % par rapport à l'année dernière à la même époque).
- **Le Tandem Club Dijonnais a nommé un nouveau Président.** Le Président Patrick Goudot ayant exercé la fonction depuis 22 ans a souhaité céder sa place mais reste vice-président. La nouvelle présidente est Rachel Perrin.

**Nous rappelons à nos clubs de ne pas oublier de saisir les nouvelles données (modification du bureau) sur le site de la Fédération et d'en informer le Codep ([departement21-secretaire@ffvelo.fr](mailto:departement21-secretaire@ffvelo.fr)).**

- **Un nouveau club** vient de s'affilier à la FFCT : les **Cyclos Potes Dijon 21** avec, pour Président, Patrice Delacroix. Il compte actuellement 19 licenciés. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein des clubs de Côte-d'Or.

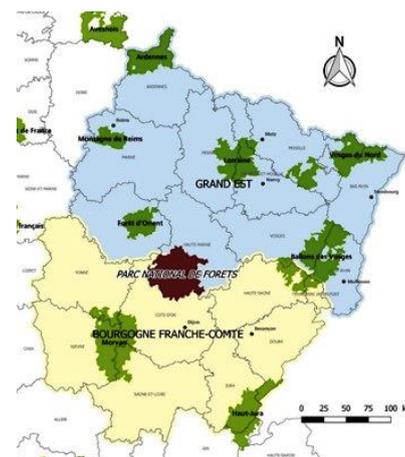


**Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon**

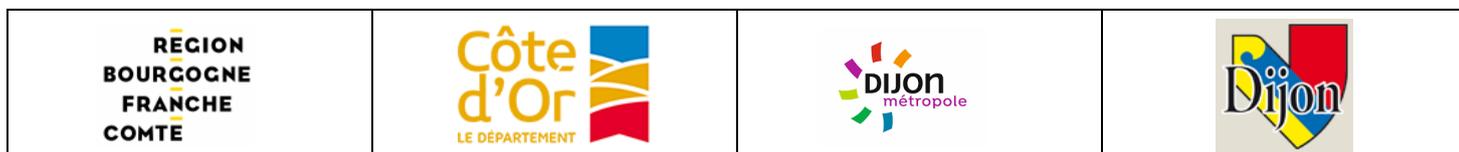
- **Convention de partenariat** : une réunion s'est tenue le 5 février au Conseil Départemental pour définir la Convention de partenariat 2021 en présence de 2 membres du Codep Bernard BOURDILLAT et Jean-Paul MARTINET. Le Codep s'engage à poursuivre son aide au développement de circuits VTT en Côte-d'Or et poursuivre ses actions d'animation à destination de la jeunesse et des publics spécifiques (Maison de l'enfance (MDE) à Ahuy et Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) à Saint-Seine-l'Abbaye).
- **Salon du Vélo** : le Conseil Départemental nous informe de l'organisation d'un Salon du Vélo qui se tiendra du 17 au 19 septembre 2021 à Dijon-Congrexpo. Le Codep a été sollicité par le Département pour y participer et promouvoir le cyclotourisme.
- Le **Comité Pilotage (COPIL)** pour la réalisation du schéma directeur vélo de la ComCom Gevrey-Chambertin Nuits-Saint-Georges s'est réuni le 19 janvier. Un représentant du Codep, Jacques ROUGET a participé à la deuxième réunion avec, pour objectif, d'apporter notre expérience dans le développement du cyclotourisme (route, VTT, gravel).
- **Concours photo 2021** :
  - le thème spécifique 2021 du concours photo FFCT est "l'homme ou la femme et son métier".
  - le thème permanent "le cyclotouriste en action" est bien sûr toujours d'actualité.
- **La FFCT recherche des volontaires** pour participer aux commissions nationales. Retrouvez la liste des commissions et les possibilités d'inscriptions par le lien ci-dessous.  
<http://link.newsletters.ffvelo.fr/T/OFSYS/SM2/1469/2/S/F/17265525/5983/15nqCKk0/47.html>

- **Parc National de Forêts** (situation géographique Sud-Ouest Haute-Marne et Nord-Est Côte-d'Or)  
 Lors de la dernière réunion du 16 octobre 2020 deux représentants du Codep étaient présents, Michel REGNAULT et Jacques ROUGET. Participaient également à cette réunion nos homologues de Haute-Marne (Codep 52 et clubs du 52), ainsi que des professionnels locaux du tourisme.  
 Objectif : le développement du cyclotourisme dans le Parc National de Forêts.

A l'issue de cette réunion notre Codep s'est engagé à faire une étude de fréquentation de nos adhérents FFCT de Côte-d'Or. Michel REGNAULT a élaboré un questionnaire qui sera transmis à tous les licenciés prochainement. Nous souhaitons bien entendu un maximum de réponses.



**Prochaine réunion : le 5 mai 2021 à 18h30 en visioconférence ou en présentiel (à définir).**



**Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon**



**Membres : Martine Thévenard – Anne-Marie Bourdillat – Dominique Guernic**

La Commission Féminine s'est donné pour mission d'organiser au moins chaque année un voyage itinérant à la portée de chacune, sur une durée de 3 jours, avec assistance. La Commission Féminine du CODEP 21 organise ces voyages pour toutes les licenciées de la Côte d'Or qui le souhaitent.

Par ailleurs, à l'initiative de la FFCT une fois tous les 4 ans, un rassemblement national des féminines a lieu dans une ville de France (en 2012, Paris – en 2016, Strasbourg – en 2020, Toulouse).

Toutefois, l'édition 2020 "Toutes à Toulouse" a été annulée en raison de la pandémie. Elle est reprogrammée les 11 et 12 septembre 2021. Il est prévu que chaque CODEP se charge de l'organisation dans son département. Des subventions seront attribuées par la Fédération et par le COREG, pour les participantes effectuant au moins 3 jours de vélo.

## OBJECTIFS 2021

Organiser le voyage à Toulouse pour les Féminines de Côte-d'Or (à début mars, 23 inscrites + 2 accompagnateurs).

Si pour des raisons sanitaires nous sommes obligées d'annuler ce Voyage Itinérant "Toutes à Toulouse" et selon les mesures gouvernementales du moment, nous envisageons d'organiser un autre voyage, sur une seule ou deux journées en fonction des ouvertures ou non des hébergements, avec pique-nique personnel. A suivre.

**À vélo tout est plus beau !**



**Membres : Bernard Bridant – Jacques Rouget – Yann Lonjaret**

## OBJECTIFS 2021

Les objectifs de la formation sont à développer en 4 axes :

- Prévoir
- Agir
- Vérifier, étudier, questionner
- Réagir et améliorer.

### **A. Prévoir ou programmer**

#### **Les formations qui sont des missions du CODEP :**

- Animateur :  
Les samedis 16 et 23 octobre 2021  
Lieu : Selongey  
Nb : environ 15 personnes
- Dirigeant :  
Le samedi 6 novembre 2021  
Lieu : Maison des Associations ou club ?  
Nb : environ 15 personnes

#### **Les formations à l'initiative du CODEP :**

- Santé (et/ou) sécurité :  
Le samedi 20 novembre 2021  
Lieu : à définir  
Nb : à définir
- GPS et cartographie :  
Le samedi 30 octobre 2021 (en présentiel)  
à confirmer ou à définir avec B. Bourdillat et  
Yann Lonjaret  
Lieu : à définir  
Nb : à définir

#### **Les formations qui dépendent d'un prestataire :**

**PSC1 (premiers secours)** : les formations PSC1 sont dispensées par la Protection Civile (ADPC 21). Le Codep communique régulièrement aux clubs les dates de formation, lesquelles sont consultables sur le site du CDOS <https://cdos21.org/formation-secourisme-psc-1>

Le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) prend en charge une partie de l'inscription, le Codep prenant en charge l'autre partie (35 € pour la 1<sup>ère</sup> formation et 20 € pour le recyclage), soit **un reste à charge 0 € (zéro) par le stagiaire**, ce qui représente une nouveauté pour 2021.

Pour bénéficier de cet avantage, tout licencié de Côte-d'Or doit **obligatoirement passer par le Codep** qui se chargera de son inscription.

**CASICO** : Logiciel de comptabilité réservé aux associations, qui permet au trésorier du club de tenir très facilement sa comptabilité et d'établir pour son AG le compte de résultats et le bilan comptable de son association.

Les formations à l'utilisation de CASICO sont dispensées par l'intermédiaire du CDOS qui demande 55 € pour une formation qui dure 3 h 30. Le Codep a décidé de prendre à sa charge ce montant. Là encore, les **inscriptions doivent transiter par le Codep**.

## **B) Agir**

La commission se réunira la semaine précédant les réunions du CODEP pour travailler sur l'ordre du jour de la prochaine réunion CODEP.

Elle devra se réunir pour définir les contenus des formations, définir qui intervient sur chaque thématique afin de proposer un ordre du jour à l'ouverture des inscriptions.

Pour les formations "Animateur" et "Dirigeant", l'idéal serait d'établir un questionnaire afin de prioriser les sujets abordés et ainsi coller aux attentes des stagiaires. Ce questionnaire serait envoyé avec l'invitation à la formation.

La formation c'est aussi communiquer : je propose que le compte rendu des formations soit accessible sur notre site internet voire nous pourrions proposer un article dans le journal local.

Budgétiser chaque formation.

## **C) Vérifier, étudier, et questionner**

En fin de formation, une évaluation de la satisfaction devra être établie. Cette évaluation portera sur les modalités d'inscription, la qualité de la formation, son contenu et sa pertinence, l'accueil, la restauration, et les questions diverses. Etudier de nouvelles thématiques (exemples : VTT, le vélo en milieu urbain, vélo à assistance électrique).

## **D) Réagir et améliorer**

A l'aide des évaluations, la commission formation proposera des améliorations. Celles-ci seront proposées en réunion CODEP.

Les améliorations à prévoir d'ores et déjà :

- Tous les membres du CODEP doivent être "Animateurs"
- Les membres de la commission formation doivent être formés au niveau "Initiateur", voire "Moniteur".
- En lien avec le COREG, prévoir des sessions de recyclage pour les moniteurs et initiateurs déjà formés. A recenser.
- Avec la commission Jeunes, proposer aux clubs une information "savoir rouler à vélo" (SRAV). Cette démarche est à intégrer dans nos rencontres liées aux nouveaux schémas de déplacement (lieu de vie/collège).
- Proposer une information sur l'utilisation des sites et outils informatiques (prise de licence, inscriptions aux formations, statistiques, déclarations d'accidents, etc.)
- Formation PSC1 : acter la participation financière à 100% par le CODEP et communiquer largement au sein des clubs par différents moyens.
- Tenir un fichier à jour des personnes formées (voir tableau AG COREG 2020).
- Demander aux clubs les besoins de formation de leurs licenciés (voir tableau AG COREG 2020).

Lors de l'assemblée générale 2020 du Codep, la commission formation avait annoncé qu'il fallait être AMBITIEUX en termes de formation. Bien sûr, dans ce document il n'y a pas que les objectifs 2021 mais une bonne idée du travail à réaliser pour promouvoir la formation au cours de cette nouvelle Olympiade.

**À vélo tout est plus beau !**



**Membres : Yann Lonjaret - Hervé Baudon – Philippe Bracon**

Cette commission a été créée en 2019 au sein du Codep.

Le vélo "gravel" (qui signifie "gravier" en français) pourrait se définir comme un vélo polyvalent qui vient s'intercaler intelligemment entre le VTT et le vélo de route.... Il se pratique sur des parcours très variés comme les routes forestières, les chemins de campagne, sans toutefois refuser quelques portions de bitume. Il remporte un vif succès en raison de sa pratique familiale et conviviale.

Yann Lonjaret, en charge de cette nouvelle commission, organise déjà régulièrement des sorties "gravel". N'hésitez pas à le contacter si vous êtes intéressés et pour plus de précisions.

## OBJECTIFS 2021

- Développer la connaissance de l'activité gravel auprès clubs, des licenciés et des non licenciés
- Représenter la pratique gravel auprès des instances (Conseil Départemental, Communautés de Communes...)
- Suivre l'activité gravel au sein des clubs et de leurs manifestations
- Concevoir des circuits gravel (trace GPX à télécharger / inscription sur VéloEnFrance / inscription au PDESI ?)

**À vélo tout est plus beau !**

## COMMISSION JEUNES



**Membres : Luc Chaudron - Philippe Chudziak - Bernard Bridant  
Hervé Baudon - Yann Lonjaret - Michel Regnault**

Dans le cadre de son partenariat avec le Conseil Départemental de la Côte d'Or, le Codep 21 assure quelques animations pour les enfants de la "Maison de l'Enfance" à Ahuy et de la "Maison d'Enfants" à Saint-Seine-l'Abbaye.

Le but de ces interventions est d'apprendre à faire du vélo aux enfants, mais aussi de les amener à se perfectionner pour mieux maîtriser leur machine. A partir d'exercices ludiques, l'objectif est de faire en sorte que les jeunes deviennent autonomes à vélo et puissent rouler en toute sécurité hors de leurs établissements.

### OBJECTIFS 2021

- Organiser le critérium du Jeune Cyclo (programmé le 28 mars 2021 à Selongey). Il pourrait être reporté au 25 avril 2021 si la situation sanitaire l'imposait.
- Participer au programme "Savoir Rouler à Vélo" (SRAV) en prenant contact avec des écoles primaires.
- Contacter tous les présidents de clubs pour organiser des actions dans le cadre de "Mai à Vélo" afin de sensibiliser les jeunes cyclistes.
- Faire le point de tous les encadrants disponibles sur la Côte-d'Or (les identifier dans leur club, les contacter pour leurs disponibilités, etc...).
- Acheter le Kit d'Education Routière afin de pouvoir réaliser les actions prévues.

**À vélo tout est plus beau !**



## COMMISSION SECURITE



**Membres : Thierry Belloir - Bernard Bridant – Yann Lonjaret**

Tout en restant l'affaire de tous, la sécurité est une priorité de la Fédération Française de Cyclotourisme.

À ce titre, la mission de la Commission Sécurité du CODEP21 est en charge de coordonner l'action des délégués-sécurité des clubs, de collecter les informations de l'élu fédéral et de les communiquer aux différents clubs via le relais des délégués-sécurité.

À l'occasion des ré-affiliations des clubs, elle invite chaque président de club à désigner son délégué-sécurité.

Il incombe à la commission sécurité :

- d'accompagner le représentant du codep 21 de cyclotourisme lors des rencontres avec les décideurs des infrastructures routières départementales ou métropolitaines
- d'être la personne privilégiée représentant le codep21 auprès des communautés de communes en qualité d'expert sur la sécurité lors de la pratique du cyclotourisme
- de recueillir les informations des clubs relatives aux infrastructures routières devenues dangereuses pour la circulation à vélo.

Annuellement, la commission "sécurité" s'associe à la commission "sport-santé" pour organiser la J3S "Journée de Sensibilisation à la Sécurité et la Santé" dans le cadre de la pratique du cyclotourisme.

**À vélo tout est plus beau !**



## Membres : Martine Thévenard – Luc Chaudron – Michel Regnault

Pratiquer le cyclotourisme malgré un handicap relève parfois d'un pari à tenir.

Heureusement, il existe des aides :

- Humaines avec les clubs qui accueillent (Tandem Club Dijonnais...) pour la Côte d'Or
- Matérielles avec les vélos adaptés (tricycles, vélos couchés, ...) sans oublier les tandems où le pilote prête ses yeux à un mal-voyant (Tandem Club Dijonnais, Club de Semur-en-Auxois, Club de Chevigny-St-Sauveur, ...).
- Faire oublier le handicap pour mieux s'intégrer dans un groupe (sorties).

Objectif de la Fédération Française de Cyclotourisme :

- Montrer que quel que soit le handicap, le cyclotourisme reste accessible à toutes et tous.
- Accueillir dans les clubs les personnes en situation de handicap.
- Notre Fédération a d'ailleurs prévu depuis 2019 une aide financière directe pour les clubs accueillant des personnes à mobilité réduite.

### OBJECTIFS 2021

- Sensibiliser les cyclotouristes au handicap.
- Organiser un après-midi rencontre, découverte, atelier, pour les personnes en situation de handicap.

## À vélo tout est plus beau !

**Membre : Yann Lonjaret**

## OBJECTIFS 2021

- Gérer les trousse de secours du Codep (réapprovisionnement, distribution)
- Organiser la journée santé-sécurité annuelle (formation sur les risques et les avantages liés à la pratique du cyclotourisme - Préparation d'un objectif sportif - Physiologie et entraînement - Utilisation du cardio-fréquence-mètre - Organisation de la saison cyclotouriste - Gestion du poids - Alimentation et hydratation - Les maux du cycliste - Gestion du sommeil et récupération)
- Proposer des mini-formations santé.

**À vélo tout est plus beau !**



### Membres : Michel Regnault – Jacques Rouget – Philippe Bracon – Philippe Chudziak

La Commission Tourisme / Séjours se donne les objectifs suivants :

- Siéger dans les instances du Tourisme départemental (Côte d'Or Tourisme, Offices de Tourisme).
- Apporter une expertise vélo aux entités tourisme des communautés de communes.
- Fournir des informations et des propositions aux acteurs du Tourisme départemental et local à partir des centres d'intérêts de nos clubs et de nos licenciés.
- Réaliser des brevets permanents sur le territoire du Parc National de Forêts sur la base du cahier des charges fédéral. Seront à l'étude : un circuit des BPF en Côte-d'Or, une randonnée allant des sources de la Seine aux sources de la Marne.
- Mettre en avant les cyclo-découvertes des clubs et les brevets permanents sur le site du Codep 21 (page Tourisme à créer).
- Partager et échanger avec le réseau cycl'hôtes Côte-d'Or (afficher les membres du réseau sur le site du Codep21, organiser leur retour d'expérience à propos de leur rôle en termes d'assistance).
- Mettre en avant les brevets des clubs en leur proposant une signature de type mot clé (#) à associer à leur communication. Une liste de mots-clés sera fournie par le Codep : par exemple #terroirscyclistes21 - #lecoledescols21.
- Par ailleurs, la commission continuera à organiser des séjours nationaux qui paraîtront dans le catalogue "Voyages et Séjours" de la Fédération.
- A défaut de séjour prévu en 2021, la commission envisage :
  - de construire pour 2022 une offre de séjour Codep21 ou un séjour éligible au catalogue "Voyages et Séjours" FFCT (Jura ou Parc National de Forêts)
  - d'étudier la faisabilité d'un court séjour à l'automne 2021 dans le périmètre du Parc National de Forêts
  - d'identifier les ressources en animateurs, initiateurs, moniteurs qui seront candidats pour encadrer les séjours.

## À vélo tout est plus beau !



**Membres : Bernard Bourdillat - Luc Chaudron – Yann Lonjaret –  
Hervé Baudon - Philippe Bracon**

Pour le Codep, la mission principale concerne les **sentiers VTT de Côte d'Or inscrits ou à inscrire au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires)**

Nos missions sont :

- Réaliser les audits des circuits existants (8 maximum pour l'instant sur 3 secteurs).
- Assurer la maintenance qui nous incombe pour des circuits existants (maintien en état du balisage et petit élagage).
- Collaborer à la réalisation de nouveaux circuits : vérification et pesage (vert, bleu, rouge...) des circuits proposés en respect du cahier des charges, reconnaissances sur le terrain, propositions de modifications, avis sur la pose d'équipements nécessaires tels que des jalons, primo-balisage, contrôles finaux avec relevé de la trace GPS et dorénavant de l'implantation précise des balises.
- Nouveauté pour 2021 : nous avons été contactés par plusieurs ComCom de la région pour proposer des tracés viables de circuits VTT. Cette phase supplémentaire représente un gros travail, notamment d'étude du cadastre, parcelle par parcelle. Les ComCom se chargeront ensuite d'instruire le dossier d'inscription (nécessité de recueillir 100 % d'avis positif de chaque commune ou propriétaire privé). Cette tâche sera facilitée et plus rapide grâce à notre travail "clés en mains" réalisé en amont.

Le responsable ou d'autres membres de la commission participent à diverses réunions, notamment avec les institutions suivantes :

- Conseil Départemental de Côte-d'Or (Sports de nature et jeunesse)
- Les Communautés de Communes suivantes : Nuits-Gevrey – COVATI - CAP (Auxonne Pontailler) Val de Saône - Mirebellois et Fontenois - Tille et Venelle - Pays Châtillonnais
- Siplasud (Plateau de Chenôve)
- RNR du Val Suzon
- FDC 21 (Chasseurs)
- Parc National de Forêts

En 2021 nous continuerons à assister à toutes les réunions qui nous seront proposées, comme ce fut le cas les années passées.

Les moyens humains :

Outre les 5 membres du Codep, la commission VTT « élargie » comprend 4 vététistes bénévoles. Il est possible (et souhaitable) que d'autres personnes les rejoignent en 2021.

Pour cela, il faut être disponible et intéressé.

En tel cas, la montée en compétence se fera en accompagnant des baliseurs confirmés dans cette tâche sur plusieurs sorties.

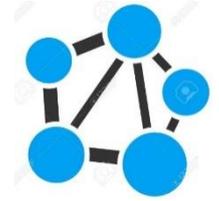
Auparavant, le responsable se chargera de leur diffuser la documentation et les connaissances de base nécessaires.

Une première réunion de la commission VTT élargie s'est tenue pour la première fois en 2020.

La 1<sup>ère</sup> de l'année 2021 s'est tenue en visio le jeudi 25 février.

Il est important que tous les membres soient informés régulièrement et également interrogés sur des remarques ou propositions de leur part. Cela est réalisé par mail fréquemment et sera poursuivi tout comme les réunions.

**À vélo tout est plus beau !**



### WEBMASTER COMMUNICATION

**Membres : Thierry Belloir – Michel Regnault**

La Commission Communication est en charge d'optimiser les circuits de communication du CODEP 21 afin de rendre les informations institutionnelles (*documentations, invitations*) accessibles à tous (*présidents de club, licenciés et non licenciés*).

Pour cela elle est garante :

- de la mise à jour du site internet actuel [ffvelo-codep21](http://ffvelo-codep21)
- de la mise à disposition aux clubs de l'information fédérale (*actualités et flux de consignes impactant la vie des clubs*)
- de la reprise en pleine possession de son administration (*hébergement et nom de domaine*)
- de la construction d'un nouvel environnement de site web (*horizon fin 2021*) permettant la mise à jour dynamique via une structuration du contenu (*catégories, pages, articles*) et une hiérarchisation des utilisateurs (*attribution d'autorisations particulières : administrateur, contributeur, lecteur*) tout en offrant :
  - une partie privée à destination des licenciés à jour de leur cotisation
  - la possibilité d'être un moyen de communication et de partage d'expériences plus approprié à tous les licenciés (*vecteur de type newsletter*) pour transmettre l'information jugée opportune par le comité directeur
- de privilégier, sur le site actuel et futur, par la présence de liens URL, les documents fédéraux d'un intérêt certain plutôt que leur envoi par mail
- de la conception de visuels (*prospectus, affiches*)
- de la diffusion de kits communication établis par la Fédération Française de Cyclotourisme
- de la mise en avant du Codep21 en proposant des mots clés (#) signant nos publications en ligne faisant référence aux réalisations du Comité sur son territoire et qui pourraient être repris via un compte twitter (*horizon 2022*).

## À vélo tout est plus beau !